



## ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE ILE DE FRANCE DE LA FSPN

PARIS – 07 MAI 2021



### ANNEXES

- Discours d'ouverture
- Rapport moral
- Rapport financier
- Compte de résultat synthétique et rapport des vérificateurs aux comptes
- Budget prévisionnel général 2021 version 2
- Statuts
- Règlement intérieur
- Compte-rendu relatif au dépôt des candidatures aux différents scrutins

\*\*\*\*\*



## **SOMMAIRE**

### **1) Quorum**

### **2) Ouverture des travaux**

### **3) Vote sur les résolutions**

- Approbation du PV-AG-LIDF-200226
- Rapport moral
- Rapport de gestion
- Quitus
- Modifications statutaires
- Budget prévisionnel 2021 et Cotisations régionales 2022

### **4) Résultats des élections pour les différents scrutins des 28 membres du comité directeur, les 3 vérificateurs aux comptes, et les 16 porteurs de voix de la LIDF**

### **5) Suspension de séance et nouveau Comité directeur pour vote de la présidence**

### **6) Vote pour l'approbation de la proposition du/de la Président/e, faite par le Comité Directeur**

### **7) Intervention des Partenaires**

### **8) Clôture des travaux**

\*\*\*\*\*



## 1) Quorum

Le quorum est respecté à 14h00 avec la représentation de 90,62 % des électeurs détenant 90,85 % des voix pour procéder au vote des résolutions débutant à 14h26.

DISPOSITIF ELECTORAL	Electeurs	Voix	% électeurs	% voix
Corps électoral	32	142	100 %	100 %
Quorum (50% corps électoral)	16	71	50 %	50 %
<b>Collège électoral</b>	<b>29</b>	<b>129</b>	<b>90,62%</b>	<b>90,85%</b>
Electeurs absents	2			
Electeurs présents	30			
Procuration	0			

Suite à la connexion de deux nouveaux membres, le quorum est modifié à 15h00 avec la représentation de 96,87 % des électeurs détenant 97,18 % des voix pour procéder au vote des résolutions débutant à 15h00.

DISPOSITIF ELECTORAL	Electeurs	Voix	% électeurs	% voix
Corps électoral	32	142	100 %	100 %
Quorum (50% corps électoral)	16	71	50 %	50 %
<b>Collège électoral</b>	<b>31</b>	<b>138</b>	<b>96,87%</b>	<b>97,18%</b>
Electeurs absents	1			
Electeurs présents	31			
Procuration	0			

## 2) Ouverture des travaux

Sophie B., Vice-Présidente de la ligue IDF, déclare la séance ouverte à 14 heures 00 et fait référence brièvement à son discours d'ouverture de l'assemblée générale, transmis en amont, en raison de la dématérialisation de l'organisation de cette Assemblée Générale.

## 3) Vote sur les résolutions

### - Approbation du PV-AG-LIDF-200226

Résolution N°1		
<b>Oppositions : 20</b>	<b>Absentions : 5</b>	<b>Approbations : 104</b>
L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale de la ligue du 26 février 2020.		

## - Rapport moral

### Résolution N°2

**Oppositions : 0****Absentions : 37****Approbations : 92**

L'assemblée générale adopte le rapport moral de la secrétaire générale et, après avoir pris connaissance du rapport financier du trésorier général, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. En conséquence, elle donne quitus aux membres du comité directeur de leur mandat pour le dit exercice.

## - Rapport de gestion

### Résolution N°3

**Oppositions : 0****Absentions : 0****Approbations : 129**

Le résultat de la ligue pour l'exercice 2020 s'élève à 24 298 €.

L'assemblée générale affecte le résultat de l'excédent de 24 298€ aux fonds associatifs de la ligue.

## - Modifications statutaires

### Résolution N°4

**Oppositions : 0****Absentions : 10****Approbations : 119**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la modification de l'article 1 des statuts, relatif à une faute d'accord du verbe créer.

### Résolution N°5

**Oppositions : 0****Absentions : 5****Approbations : 124**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve les modifications de l'article 4 des statuts, relatif au but et composition de certains groupements sportifs (ligue Île-de-France, comités départementaux, et associations sportives d'outre-mer) en supprimant les dispositions relatives à l'accès des retraités et des extérieurs à leurs comités directeurs.

### Résolution N°6

**Oppositions : 20****Absentions : 0****Approbations : 109**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la modification de l'article 9 des statuts, relatif à l'assemblée générale en permettant :

- le vote par correspondance,
- à tout licencié (fonctionnaire en activité relevant de la police nationale, retraité de la police nationale, extérieur) d'être porteur de voix de son département ou de son association d'Outre-mer,
- le vote électronique et ses modalités (utilisation pour l'ensemble des votes, garantie de confidentialité des données, préservation des résultats, assistance technique).

**Résolution N°7****Oppositions : 12****Absentions : 0****Approbations : 117**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la modification de l'article 11 des statuts, relatif au comité directeur en permettant son accès :

- aux fonctionnaires en activité relevant de la police nationale, aux retraités de la police nationale et aux extérieurs,
- en limitant à 25% de ses membres le nombre de retraités et à 5% de ses membres le nombre d'extérieurs,
- en appliquant ces dispositions à l'ensemble des associations affiliées, en permettant aux membres élus arrivant à la retraite de poursuivre leur mandat en dérogeant aux dispositions ci-dessus.

**Résolution N°8****Oppositions : 25****Absentions : 0****Approbations : 104**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la modification de l'article 13 des statuts, relatif au comité directeur en précisant que le vote par procuration est autorisé et limité à un seul pouvoir donné à un autre membre du comité directeur. Le comité directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent ou représenté par procuration.

**Résolution N°9****Oppositions : 0****Absentions : 0****Approbations : 129**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la modification de l'article 15 des statuts, relatif au président en précisant que seuls les fonctionnaires en situation d'activité relevant de la direction générale de la police nationale peuvent être élus à la fonction de président de la ligue.

**Résolution N°10****Oppositions : 0****Absentions : 25****Approbations : 104**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la modification de l'article 16 des statuts, relatif à la composition du bureau régional :

- en ajoutant les trésorier adjoint et secrétaire adjoint conformément aux articles R.17 et R.18 du règlement intérieur les citant,
- en permettant à toute catégorie de licencié (fonctionnaire en activité relevant de la police nationale, retraité de la police nationale, extérieur) d'être membre du bureau régional,
- en permettant aux personnels du siège de la ligue et à toute personne invitée par la présidence de participer aux réunions avec voix consultative.

**Résolution N°11****Oppositions : 0****Absentions : 5****Approbations : 124**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la suppression de l'article R.13 du règlement intérieur, relatif aux comités régionaux dont la ligue IDF n'est pas dotée.

**Résolution N°12****Oppositions : 13****Absentions : 21****Approbations : 95**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la modification de l'article R.12.2 du règlement intérieur, relatif au comité directeur en supprimant la présence des deux représentants des clubs motocyclistes de la police nationale et disciplines associées au sein des comités directeurs des ligues régionales, conformément à la disposition transitoire fédérale arrivée à son terme le 31 mars 2021.

**Résolution N°13****Oppositions : 20****Absentions : 5****Approbations : 104**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la fusion des articles R.12.1 et R.12.2 et R.14 du règlement intérieur, relatifs à la composition et aux pouvoirs de la ligue IDF sur ces comités départementaux et associations sportives d'Outre-mer, et qui n'avaient pas fait l'objet d'une bonne retranscription des statuts fédéraux sur ses organes déconcentrés.

**Résolution N°14****Oppositions : 0****Absentions : 0****Approbations : 129**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la nouvelle numérotation des articles du règlement intérieur.

**Résolution N°15****Oppositions : 25****Absentions : 5****Approbations : 99**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la modification de l'article R.14. du règlement intérieur, relatif au comité directeur en ajoutant une possibilité de délégation d'une partie de ses pouvoirs à toute personne « ressource » non élue qu'il désigne.

**Résolution N°16****Oppositions : 12****Absentions : 13****Approbations : 104**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la modification de l'article R.17. du règlement intérieur, relatif au secrétaire général en :

- attribuant à ce dernier une mission de direction et de contrôle des services administratifs de la ligue,
- supprimant son assistance par un secrétaire général adjoint et des chefs de départements.

**Résolution N°17****Oppositions : 17****Absentions : 13****Approbations : 99**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve la modification de l'article R.18 du règlement intérieur, relatif au trésorier général en :

- attribuant à ce dernier une mission de direction et de contrôle des services comptables et financiers de la ligue,
- supprimant son assistance par un trésorier général adjoint.



## - Budget prévisionnel 2021 et Cotisations régionales 2022

L'assemblée générale est informée des tarifs inchangés des cotisations régionales.

	Cotisation Régionale	Licence Fédérale	TOTAL
Affiliation AS	5 €	12 €	17 €
Licence annuelle	5 €	12 €	17 €
Licence journée	1 € 30	3 € 70	5 €

### Résolution N°18

**Oppositions : 5**

**Absentions : 9**

**Approbations : 115**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2021 (administratif, et associatif), et l'absence de changement de tarif des cotisations 2022.

## 4) Résultats des élections des 28 membres du comité directeur, des 3 vérificateurs aux comptes, et 16 porteurs de voix de la LIDF à l'Assemblée Générale fédérale 2021

### - Scrutin 1 : Election des membres ordinaires du comité directeur

➤ 24 postes – 32 candidats



DI	Laurence	122	90,37%	Elue
G	Guy	102	75,56%	Elu
R	Audrey	100	74,07%	Elue
R	Jordan	98	72,59%	Elu
LI	Pascal	97	71,85%	Elu
M	David	96	71,11%	Elu
A	Isabelle	95	70,37%	Elue
B	Omar	95	70,37%	Elu
B	Sophie	93	68,89%	Elue
V	Mehdi	92	68,15%	Elu
F	Christophe	90	66,67%	Elu
FI	Laurent	89	65,93%	Elu
M	Jean-Yves	89	65,93%	Elu
BI	Didier	88	65,19%	Elu
B	Emmanuel	88	65,19%	Elu
C	Gérard	88	65,19%	Elu
D	Marc	82	60,74%	Elu
G	Stéphane	82	60,74%	Elu
G	Emmanuel	82	60,74%	Elu
D	David	81	60,00%	Elu
F	Véronique	81	60,00%	Elue
LI	François	81	60,00%	Elu
R	Vincent	81	60,00%	Elu
R	Hervé	81	60,00%	Elu
C	Fabienne	52	38,52%	Non élue
C	Armand	47	34,81%	Non élu
PI	Antoine	41	30,37%	Non élu
FI	Magali	36	26,67%	Non élue
L	Charles	34	25,19%	Non élu
CI	Sandrine	19	14,07%	Non élue
R	Frédéric	15	11,11%	Non élu
SC	Jean-Charles	14	10,37%	Non élu

## - Scrutin 2 : Election du médecin

➤ 1 poste – 1 candidat

C. Laurence      135      100%      Elue

## - Scrutin 3 : Election du représentant des juges et arbitres

➤ 1 poste – 1 candidat

R. Jean-Jacques      124      91,85%      Elu



## - Scrutin 4 : Election du représentant des Conseillers Technique de Ligue

➤ 1 poste – 1 candidat

G. David	121	89,63%	Elu
----------	-----	--------	-----

## - Scrutin 5 : Election du représentant des Entraîneurs

➤ 1 poste – 2 candidats

V. Laure	93	68,89%	Elue
R. François	42	31,11%	Non élu

## - Scrutin 6 : Election des vérificateurs aux comptes

➤ 3 postes – 3 candidats

G. Sabine	121	89,63%	Titulaire
S. Jean-Charles	119	88,15%	Titulaire
F. Christophe	38	28,15%	Suppléant

## - Scrutin 7 : Election des porteurs de voix de la Ligue IDF à l'Assemblée Générale fédérale 2021

➤ 16 postes – 11 candidats

R	Jean-Jacques	107	79,26%	Titulaire
F	Laurent	105	77,78%	Titulaire
R	Jordan	100	74,07%	Titulaire
D	Marc	98	72,59%	Titulaire
G	Stéphane	98	72,59%	Titulaire
G	Emmanuel	98	72,59%	Titulaire
B	Sophie	94	69,63%	Titulaire
F	Christophe	93	68,89%	Titulaire
S	Jean-Charles	85	62,96%	Suppléant
R	Julien	81	60,00%	Suppléant
C	Fabienne	47	34,81%	Suppléant

Madame Saïda B. membre du Comité directeur avant élection pour renouvellement, demande la parole et fait référence à l'article 19 des statuts en relevant l'absence de commission électorale, sans avoir soulevé cette question en comité directeur.

**L'article 19** des statuts énonce : « La commission fédérale de surveillance des opérations électorales est chargée de contrôler la régularité des opérations de vote relatives à l'élection

*du comité directeur, du bureau régional, du président et de la représentation des associations sportives en assemblée générale fédérale.*

*Elle peut procéder à tous les contrôles et vérifications utiles lors des opérations de vote. Elle peut se faire présenter tout document nécessaire à l'exercice de ses missions. Elle peut adresser au bureau de vote tous conseils et observations susceptibles de le rappeler au respect des dispositions statutaires. Elle peut exiger, lorsqu'une irrégularité a été constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, soit avant la proclamation des résultats soit après cette proclamation.*

*Elle a compétence pour émettre un avis sur la recevabilité des candidatures. Elle n'est pas habilitée à prononcer l'annulation d'une élection en cas d'irrégularités. »*

En l'absence de commission électorale mise en place par le comité directeur, et afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'Assemblée Générale, il est proposé d'ajouter la résolution suivante : Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale valide-t-elle l'ensemble des votes des différents scrutins électifs réalisés sans la présence d'une commission électorale ?

#### **Résolution N°19**

**Oppositions : 41**

**Absentions : 10**

**Approbations : 84**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale valide l'ensemble des votes des différents scrutins électifs réalisés sans la présence d'une commission électorale.

Il sera joint en annexe un compte-rendu relatif au dépôt des candidatures aux différents scrutins.

## **5) Suspension de séance et nouveau Comité directeur**

La séance est suspendue pour permettre la tenue d'un comité directeur régional qui désignera la nouvelle présidence de la Ligue IDF. Il est précisé qu'un prochain comité directeur se tiendra ultérieurement afin de désigner les autres mandats qui composent le comité directeur.

## **6) Vote pour l'approbation de la proposition du/de la Président/e, faite par le Comité Directeur**

Le doyen des nouveaux membres du comité directeur, Monsieur Jean-Yves M. annonce à l'Assemblée Générale la proposition de reconduire Madame Sophie B. à la présidence de la Ligue IDF de la FSPN.

**Résolution N°20****Oppositions : 20****Absentions : 15****Approbations : 79**

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve le choix de Sophie B. comme présidente de la Ligue Ile-de-France de la Fédération Sportive de la Police Nationale.

## 7) Intervention des partenaires

Après avoir été remerciés par l'assemblée générale, les partenaires présents à l'assemblée générale présentent leurs partenariats : Intériale (Laurent MICHEL), MGP (Stéphane REDY), BFM (Richard TASSERIT et Valérie LE NECH) et la GMF (En l'absence de Martine PEPIN, intervention lue par Yann L.).

## 8) Clôture des travaux

Sophie B., après avoir remercié tous les présents et félicité les nouveaux membres du comité directeur, déclare l'assemblée générale close à 16 heures 45.

**Séverine L.**  
Secrétaire de séance

**Yann L.**  
RAF

**Sophie B.**  
Présidente de la Ligue

